

Jean Pascal Fichère, élu Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales de la Région Bourgogne – Franche-Comté. Ses ambitions pour ce nouveau mandat.

Le vendredi 11 mars, Jean Pascal Fichère, président du Grand Dole, président directeur général de la Spl Grand Dole Développement 39 a été élu président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) de la Région Bourgogne – Franche-Comté lors de l'Assemblée générale de l'association qui s'est réunie dans la Sem Micropolis, à Besançon. Il souhaite donner davantage de visibilité aux Epl du territoire et a fait quelques annonces pour cette première année de mandat.

Jean Pascal Fichère présidera la délégation Bourgogne – Franche-Comté de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales pendant trois années. Il a choisi de s'entourer d'élus représentatifs de la diversité des métiers de l'économie mixte, des territoires et des sensibilités politiques.

Cette nouvelle gouvernance souligne la volonté du nouveau président de combiner pluralisme politique et équilibre territorial entre les départements les plus richement dotés en entreprises publiques locales : Saône et Loire, Côte d'Or, Doubs et Jura.

La région Bourgogne – Franche-Comté rassemble à ce jour 64 Epl (40 Sem, 21 Spl et 3 SemOp). Elles y totalisent plus de 233 M€ de chiffre d'affaires, 207 M€ de capital social et génèrent près de 900 emplois directs sur ces territoires.

Si elles sont très représentées dans les secteurs du tourisme (15 Epl), du développement économique (13 Epl), de l'aménagement (12 Epl) et tous les métiers des Epl sont représentés dans la région, tels que l'environnement, la mobilité, les services à la personne et le développement économique. Ainsi, la diversité des métiers permettant d'apporter des solutions sur mesure aux problématiques spécifiques à chaque territoire, promet un développement continu des Epl. Parmi les Epl emblématiques du territoire : Le Groupe Sedia à Besançon, Dôlea à Dôle, Muséoparc d'Alésia, circuit de Nevers Magny-Cours, la Société Tandem de Belfort et la Sem ENR Citoyenne et le Marché au Cadran de St Christophe en Brionnais.

Jean Pascal Fichère a donné un aperçu de ses ambitions lors de son intronisation. « Les Epl doivent se rendre visibles, être solidaires et offensives pour porter leurs demandes auprès du Parlement et du Gouvernement. Elles jouent un rôle structurant pour nos territoires et à ce titre elles doivent être entendues, notamment dans le cadre de la loi 3DS et du plan de relance. Les échanges avec les instances de contrôle de nos Epl (préfet, Chambres régionales des comptes) doivent être renforcés ; et ce afin d'entretenir un dialogue vertueux entre nous. D'autre part, je veillerai en tant que nouveau président de la FedEpl de Bourgogne – Franche-Comté à ce que nous mettions davantage en lumière les solutions que les entreprises peuvent apporter pour répondre aux nombreux défis qui nous attendent

comme le logement, la transition écologique, la revitalisation des centres-villes, un besoin de transparence et la recherche d'une plus grande efficacité des services publics. Les défis sont nombreux et je suis très heureux de les relever avec une équipe d'élus qui représente la vitalité et la diversité de nos territoires. »

Le bureau va rapidement se mettre au travail, et notamment initier le dialogue avec les CRC et les Préfectures de ces territoires.

- 64 Epl en Région Bourgogne Franche Comté
- 900 emplois directs
- 233 M€ de CA

CHIFFRES CLÉS

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 355 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contacts presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl
Benjamin Gallèpe, Responsable pôle promotion
01 53 32 22 14
b.gallepe@lesepl.fr